

### FR036-B Les difficultés d'un curé constitutionnel : la division de l'opinion à Sancey en 1791

#### Le texte

Messieurs,

Je suis dans la plus triste situation et mon état est vraiment désespérant. Je ne puis plus y tenir et ce qui augmente mes peines, c'est que jusqu'ici j'ai réclamé bien inutilement. Tous les jours le matin je ne sais si je verrai le soir et la nuit n'arrive que pour augmenter mes craintes. J'ai été insulté à l'église, comme je vous l'ai marqué. La municipalité a fait un verbal des faits et injures. Elle l'a adressé au district de Baume, qui, à l'instigation du sieur Nédey, juge de paix et aristocrate, le garde et refuse de nous en faire part. Le curé est toujours ici et malgré les sommations qu'on lui a faites à fois répétées de partir, il refuse constamment d'obéir, crée ici un tumulte à éfrayer tout homme qui le voit et je ne puis émouvoir ceux qui seuls peuvent ramener le calme. On a signifié au sieur Paris, vicaire en chef à Surmont de partir dimanche trente du courant. J'y suis allé pour y célébrer. Quand le dit Paris l'a su, il m'a devancé pour dire la messe. Je me suis présenté à l'église pour y dire deux mots dans le temps qu'on fait les aumônes, c'est à dire après l'offertoire. Quand j'ai voulu parler, le sieur Paris s'est mis à chanter. À Grand Sancey on dit hautement qu'on ne risque rien de me faire souffrir, qu'on se moque de toutes mes plaintes, et je vous dit vrai. Je vous demande, messieurs, ce que je dois faire. Si vous n'y mettez ordre, je me vois obligé de partir : le seul où l'on ne garde point de mesures, et le seul peut-être où l'on n'envoie point de forces. Je vous le répète, sans troupes il faut que je déloge, et que la petite portion de patriotes que j'ai conservée jusqu'ici parte avec moi ou qu'ils se tournent contre la Constitution. Je vous ai déjà plusieurs fois parlé d'un abbé Anguenot qui n'est point de Sancey et qui y fait publiquement les offices chez le missionnaire. Rien n'empêche qu'on le fasse sortir. On va bientôt renouveler la municipalité. Elle va être composée toute entière de fanatiques. On m'en a déjà menacé d'avance.

Marquez moi messieurs ce que vous voulez faire sur votre réponse. Je me déterminerai. J'espère que vous n'abandonnez pas ceux qui se dévouent à la cause de la Patrie et que les ennemis ne se prévaudront jamais de leur abjuration. Croyez moi bien sincèrement.

Messieurs

À Sancey ce dernier octobre 1791

Votre très humble et très [...]

Vernier curé de Sancey

(Lettre du curé constitutionnel Vernier de Sancey-le-Grand adressée à « Messieurs les administrateurs du directoire du département du Doubs à Besançon ». Archives départementales du Doubs, série L, liasse L215. L'orthographe a été respectée mais en l'absence de toute ponctuation, nous l'avons rétablie de notre chef pour en faciliter la lecture) © Avec l'aimable autorisation de M. Carrez.